Le laboratoire Servier scruté par la Commission Européenne

Compte Test - 2014-07-08 21:16:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Commission européenne soupçonne Servier d'avoir voulu protéger de la concurrence un de ses médicaments, le périndopril. Elle devrait prendre dans les prochains jours sa décision concernant le laboratoire français Servier, soupçonné d'entrave à la concurrence.

La décision devrait être prise à l'issue d'une des deux prochaines réunions du collège des commissaires, les deux dernières avant la pause estivale, soit mercredi soit le 23 juillet, selon ces sources.

Le quotidien Les Echos, dans son édition de mardi, affirme que le laboratoire risque « une lourde amende », en citant des sources proches du dossier. Les amendes de Bruxelles peuvent atteindre jusqu'à 10% du chiffre d'affaires des entreprises reconnues coupables d'entrave à la concurrence.